



Association des communes pour  
l'école du cycle d'orientation de la  
Veveyse (ASSCOV)



# Rapport d'activité 2023

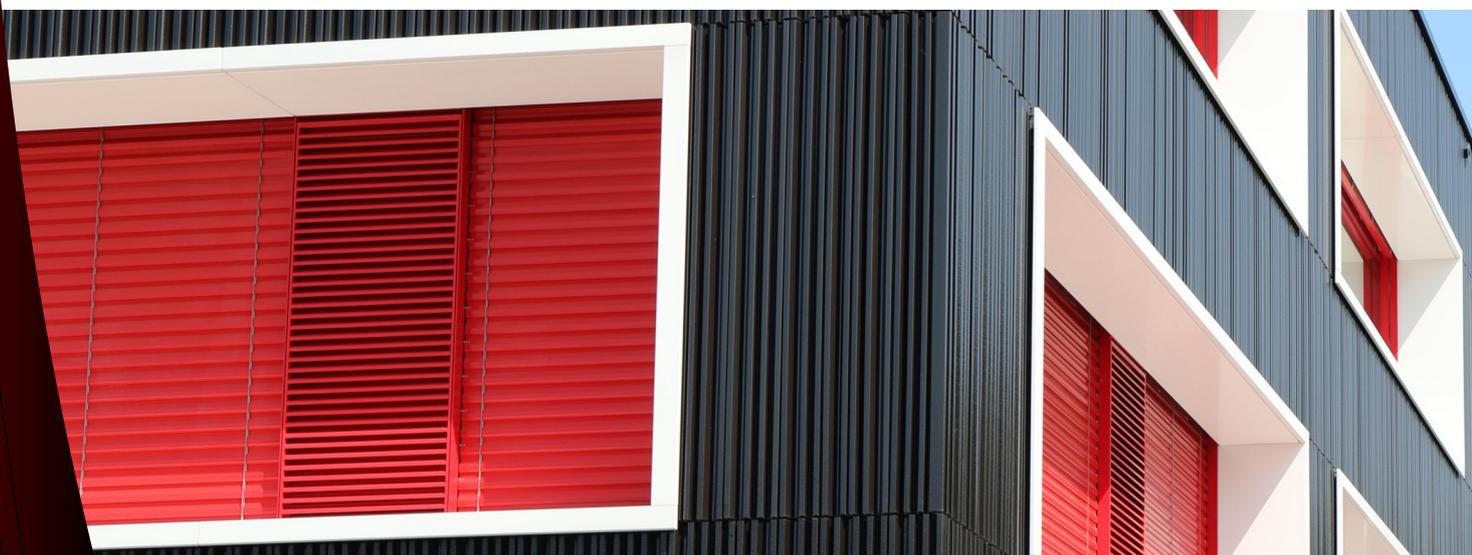
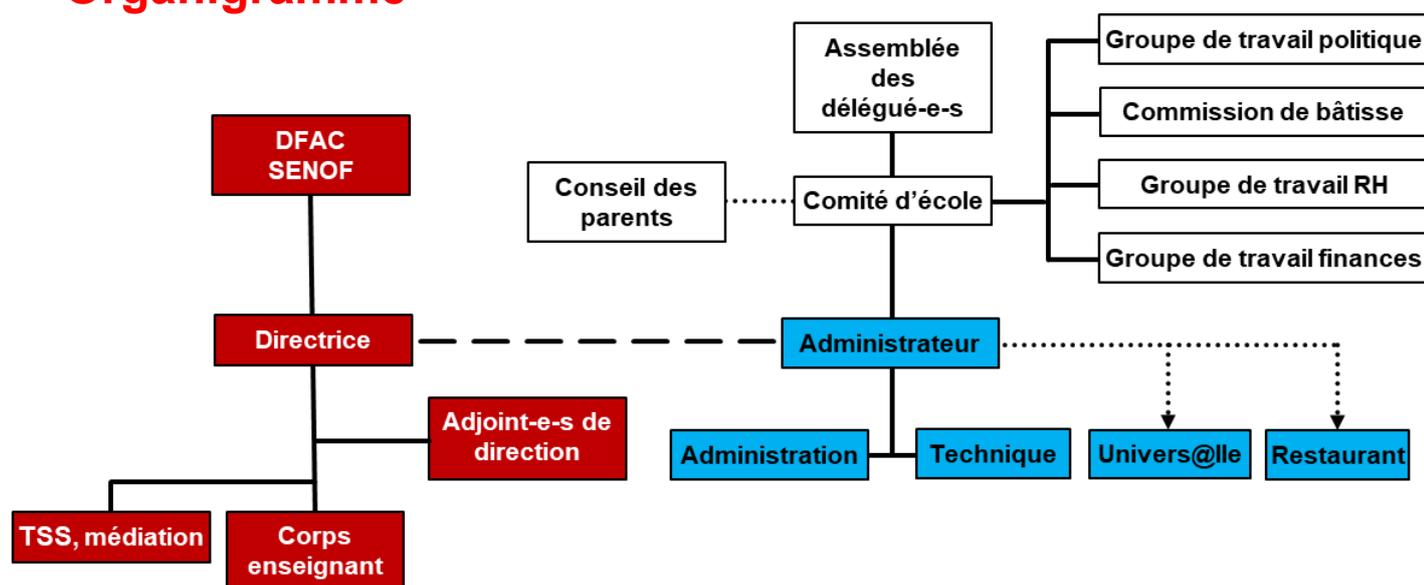
# Association des communes pour l'école du cycle d'orientation de la Veveyse (ASSCOV)

L'Association a pour but d'assurer les obligations et les droits de ses membres en matière de scolarité obligatoire au niveau de l'école du cycle d'orientation de la Veveyse.

En 2023, son organe législatif (l'Assemblée des délégué-e-s) présidé par le Préfet de la Veveyse François Genoud, s'est réuni à trois reprises :

1. Le 1<sup>er</sup> mars, il a approuvé le message n°12, portant sur le désenchevêtrement des bâtiments.
2. Le 3 mai, il a approuvé les comptes 2022 et nommé sa vice-présidente, Claudia Dougoud, ainsi que le président du Comité d'école, Savio Michellod. Il a pris acte de la nomination de Nicole Tille comme vice-présidente du Comité d'école.
3. Le 22 novembre, il a approuvé le budget du compte de résultat et des investissements pour 2024, ainsi que les montants des jetons de présence des membres du Comité d'école.

## Organigramme



## Mot du Président



**Savio Michellod**  
Président du  
Comité d'école

L'année 2023 a été une période déterminante pour l'Association des communes pour l'école du cycle d'orientation de la Veveyse, marquée par des avancées significatives grâce à l'implication active des groupes de travail. Ces derniers, créés en début de législature, ont joué un rôle essentiel dans le fonctionnement de notre association. Cette implication a été particulièrement remarquable cette année, où des projets d'envergure comme l'extension du bâtiment bêta et la construction de la future piscine ont bien avancé.

Les projets liés aux infrastructures n'occultent pas l'énorme travail accompli par les autres commissions thématiques. Leurs efforts, détaillés dans ce rapport de gestion, englobent une variété de projets tels que la mise en place d'un espace pique-nique, la gestion des ressources humaines, la mise à jour des règlements, l'implémentation d'un système de contrôle interne, le renforcement des liens avec l'équipe enseignante, et l'implication accrue du Conseil des parents. Ces actions sont essentielles au bon fonctionnement de notre école et démontrent que l'engagement des communes pour la formation, consacré par la Loi scolaire, est conséquent.

L'année 2023 a aussi été marquée par des changements notables. L'arrivée de Céline Granges-Volery en tant que nouvelle directrice a apporté un vent de sérénité à notre école. Ses premiers pas ont été plus que convaincants, apportant une nouvelle dynamique, dont nous ne pouvons que nous réjouir. Autre changement : François Genoud, notre préfet, a quitté la présidence du Comité d'école, me laissant ainsi lui succéder. Je tiens à saluer son engagement pour notre école, qui se poursuit sous une autre forme, puisqu'il continuera à participer à nos séances, et à présider l'Assemblée. C'est avec sérénité que j'ai repris cette fonction, confiant dans la capacité des membres du Comité d'école compétents et motivés, ainsi que de notre personnel, à nous mener vers d'autres réussites.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers le personnel et les membres du Comité d'école pour leur immense engagement. Cette année, nous avons fait des progrès significatifs dans de nombreux projets, démontrant que les défis futurs sont à la mesure des attentes de nos communes en matière de formation. J'anticipe avec enthousiasme les défis à venir, convaincu que nous les relèverons ensemble, toutes et tous unis derrière notre COV.

## Comité d'école

Le Comité d'école a plusieurs attributions: il assure la gestion des transports gratuits pour les élèves, organise l'année scolaire, met en place des mesures en lien avec la santé des élèves, suit le Conseil des parents, gère le matériel scolaire, et met à disposition les infrastructures nécessaires à l'enseignement. Le Comité d'école dirige l'administration, représente l'Association envers les tiers, engage et supervise le personnel administratif et technique. Enfin, il assume la gestion financière de l'Association (comptes et budget). En 2023, le Comité d'école s'est réuni à cinq reprises.

### Composition du Comité d'école

- Savio Michellod (Granges) : Président
- Nicole Tille (Châtel-St-Denis) : Vice-présidente
- Jérôme Allaman (Châtel-St-Denis) : Membre
- Cédric Borer (St-Martin) : Membre
- Maude Cardinaux (Le Flon) : Membre
- Sabine Comisetti (Bossonnens) : Membre
- Frédéric Deillon (La Verrerie) : Membre
- Raphaël Droux (Semsales) : Membre
- Paul Konan (Remaufens) : Membre
- Daniel Maillard (Châtel-St-Denis) : Membre
- Rahel Preisig (Attalens) : Membre

Membres avec voix consultative :

- Eric Berthoud : Administrateur du COV
- François Genoud : Préfet de la Veveyse
- Céline Granges-Volery : Directrice du COV
- Willy Maillard : Inspecteur scolaire
- Stéphane Simonet : Représentant des enseignants

## Bureau

Le Bureau n'est pas un organe statutaire. Il a été institué par le Comité d'école, afin d'améliorer son efficacité opérationnelle et de soutenir l'administration. Son rôle est de préparer les séances de Comité d'école et d'assurer la coordination entre les différents groupes de travail. En 2023, le Bureau s'est réuni à cinq reprises.

### Composition du bureau

- Savio Michellod (Granges) : Président
- Nicole Tille (Châtel-St-Denis) : Vice-présidente
- Frédéric Deillon (La Verrerie) : Membre
- Rahel Preisig (Attalens) : Membre
- Céline Granges-Volery et Eric Berthoud participent également aux séances.





## Administration et finances

### Composition



**Eric Berthoud**  
Administrateur



**Sidonie Mory**  
Collaboratrice administrative supérieure



**Catherine Huotari**  
Employée d'administration



**Sarah Moscatello**  
Employée d'administration, réceptionniste-téléphoniste



**Stéphanie Giller**  
Responsable des finances

### Administration

Notre service assure la gestion administrative et financière de l'Association des communes pour l'école du cycle d'orientation de la Veveysse, sous la responsabilité de l'administrateur.

**Le secrétariat** exécute toutes les tâches administratives nécessaires au bon fonctionnement de l'école. Le secrétariat fait également office de réception. L'impératif de la journée est de s'assurer de la **présence** de nos élèves aux différents cours et également aux repas du restaurant scolaire et du pique-nique ainsi qu'à l'étude de midi. La collaboratrice administrative supérieure est également la secrétaire du Comité d'école, de l'Assemblée des délégué-e-s, de la commission de bâtisse ainsi que ponctuellement des groupes de travail.

Nous collaborons étroitement avec les membres de la direction. Nos tâches sont variées et suivent les moments clés de l'année scolaire. Nous organisons notamment, les **vaccinations** pour nos élèves (9H et 10H), les passages à la **cabine dentaire scolaire** (9-10-11H) et les cours pour l'examen du permis de conduire cyclomoteur.

Depuis l'introduction du nouveau programme cantonal de gestion des élèves (ISA) en 2023, nous assurons le suivi des dossiers des élèves de manière électronique.

Nous gérons les cartes d'étudiant qui donnent accès à un casier personnel sécurisé ainsi qu'à un porte-monnaie virtuel, la préparation du matériel scolaire et l'organisation des transports.

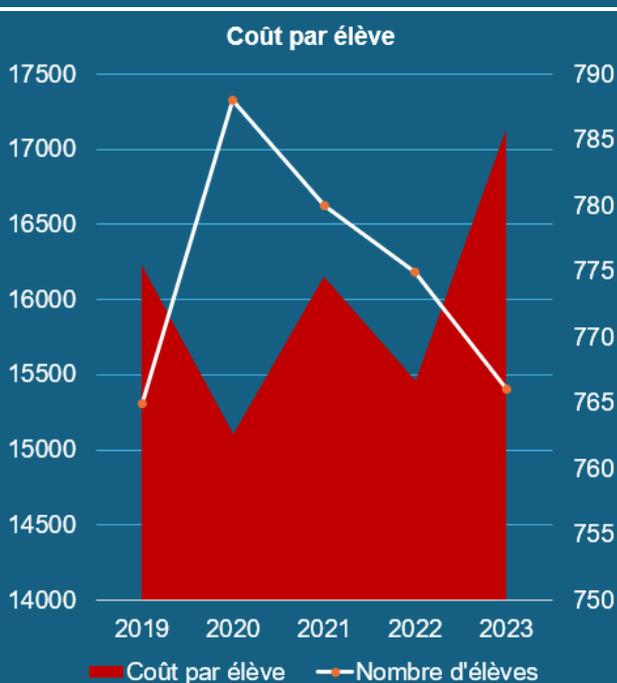
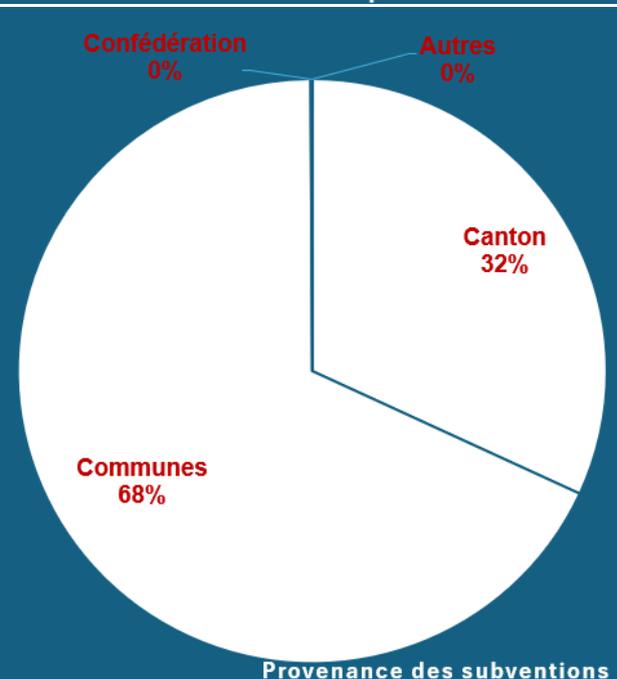
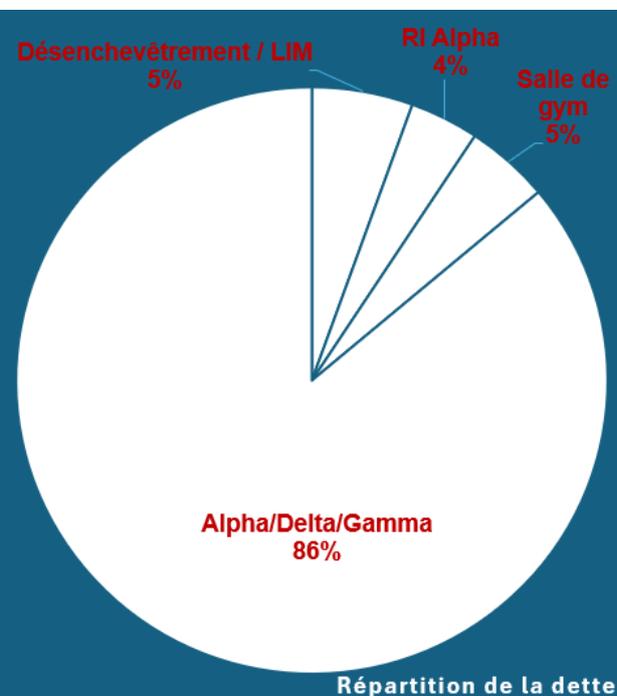
Nous nous occupons de la partie **ressources humaines** tant pour le corps enseignant que pour le personnel administratif ou technique.

La gestion et la surveillance des infrastructures mobilières et immobilières est aussi assurée. Nous administrons l'utilisation de notre salle de sport qui se trouve dans le même bâtiment que la piscine communale.

L'administration et l'organisation du parc informatique nous appartient en collaboration avec deux enseignants, Alexandre Burgy et Samuel Torche, qui sont engagés à 50% par l'Association.

### Finances

Le département des finances, géré par l'administrateur et la responsable des finances, sous la supervision du groupe de travail finances, coordonne les principaux processus financiers de l'école, tels que l'élaboration des budgets, le bouclage des comptes et la planification financière. Il assure le suivi des investissements, des charges et des recettes de fonctionnement. Avec les comptes MCH2, un rapport de gestion doit être soumis à l'Assemblée des délégué-e-s en même temps que les comptes.



## Activités principales du département des finances

Le secteur comptabilité s'occupe de la comptabilisation générale de toutes les factures, du trafic des paiements (créanciers et débiteurs), du contrôle budgétaire et des salaires des aides concierges, étudiants et jetons de présence. Il a été particulièrement occupé en 2023 par la réforme du modèle comptable, exigé par la LFCo.

Il traite également le recouvrement des factures impayées, des procédures d'arrangement de paiement et du suivi des procédures judiciaires y relatives.

## Événements économiques

### Réforme du modèle comptable : MCH2

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023, un nouveau programme comptable, Crésus, a été mis en place afin de gérer au mieux l'entrée en vigueur des normes MCH2, conformément à la nouvelle loi sur les finances communales LFCo, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Ce passage aux nouvelles normes vise à harmoniser les comptabilités des collectivités publiques de Suisse et à augmenter la transparence des comptes et leur comparabilité.

Le département des finances n'a pas compté ses heures dans l'implémentation de cette exigence légale, en étroite collaboration avec le Service des communes. En découle une présentation quelque peu modifiée des comptes.

Cette nouvelle norme apporte une philosophie différente de l'interprétation des budgets et des comptes de résultats, qui s'affichent à trois niveaux (opérationnel, financier et extraordinaire). Les règles sont strictes : lors de l'élaboration des budgets, par exemple, tous les montants supérieurs à la limite d'activation des investissements votée par l'Assemblée des délégué-e-s doivent être inscrits dans le compte des investissements. Les amortissements supplémentaires sont interdits.

### Mise en place de la GED (gestion électronique des documents)

Afin de limiter le papier, la majorité des factures nous parviennent par e-mail et sont numérisées dans la GED, liée au programme comptable. La mise en place a été faite courant 2023, et va se terminer, pour les factures débiteurs, début 2024.

### Mise en place du document SCI (système de contrôles internes)

Toutes les procédures et les risques ont été relevés dans le document SCI en collaboration avec le GT Finances. La fiduciaire doit également l'approuver.

## **Rapport de gestion 2023**

### **Amortissements**

Le patrimoine administratif est amorti de façon linéaire, en fonction de la durée d'utilisation de chaque catégorie d'immobilisations conformément à l'article 45 LFCo.

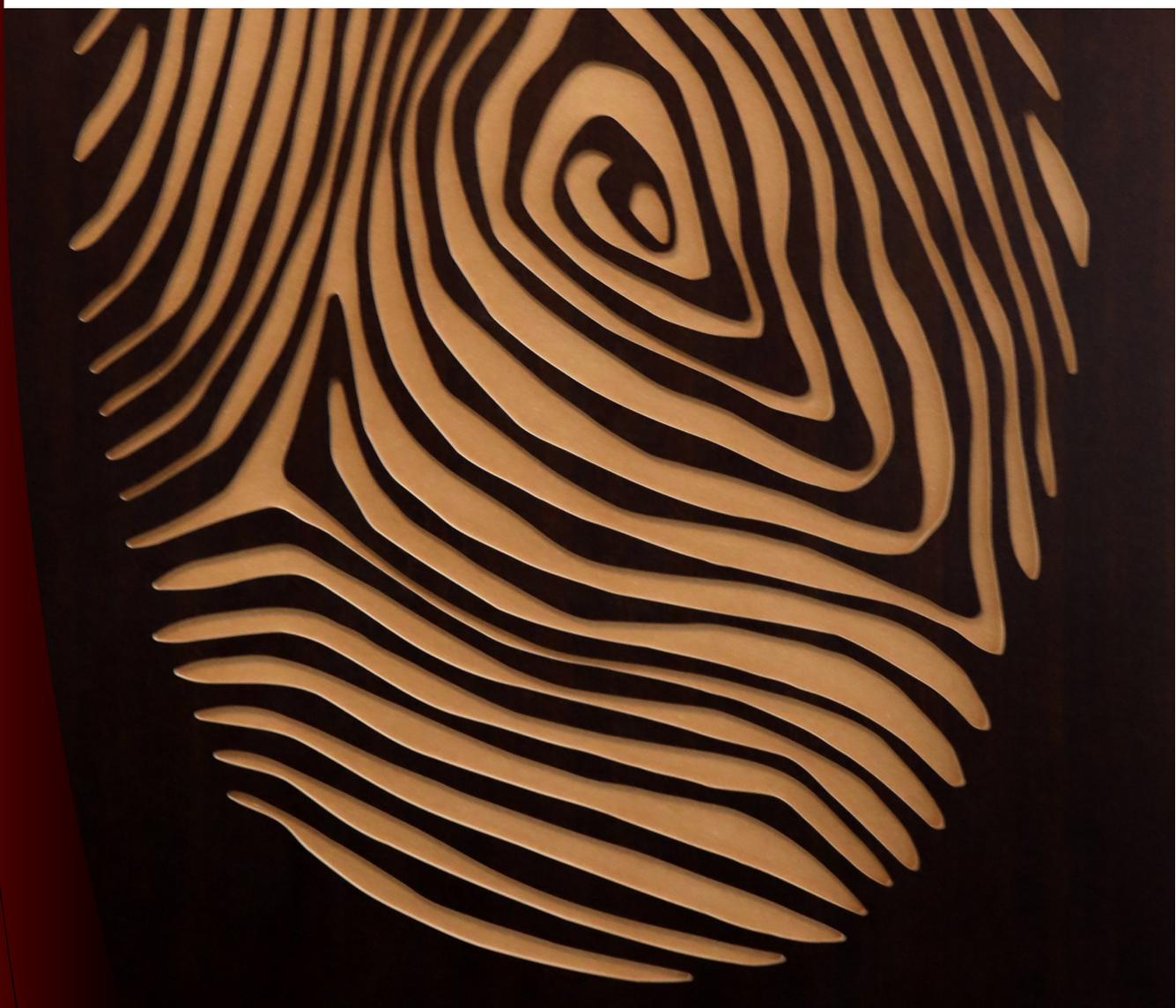
### **Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif.**

D'après le règlement des finances (RFin), le département inscrit les dépenses d'investissement au compte de résultats jusqu'à concurrence de CHF 50'000.-. Au-delà de cette limite, elles sont inscrites au compte des investissements.

### **Revalorisation du patrimoine**

Le département a réalisé la réévaluation de tous les biens de la manière suivante : au 1<sup>er</sup> janvier 2022, le patrimoine administratif à partir de la valeur initiale d'acquisition ou de construction du bien déprécié de sa valeur d'amortissement comptable en fonction de sa durée d'utilisation. L'amortissement des biens est linéaire.

Pour effectuer ces tâches, un inventaire des biens de l'Association a été établi, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Ce travail a généré la création d'une réserve de réévaluation, qui sera dissoute sur les 10 prochains exercices comptables, première tranche au 31 décembre 2022 et dernière tranche au 31 décembre 2031.



## Groupe de travail Finances



**Frédéric Deillon**  
Président

### Composition

Frédéric Deillon  
Paul Konan  
Nicole Tille

### Activités

Le GT Finances a pour tâches de soutenir l'administrateur et la comptable responsable des finances de l'Association pour tous les objets ayant trait à sa gestion financière. Son rôle est de prendre connaissance de tous les documents financiers, de les analyser avec l'administrateur et la comptable responsable des finances, de sorte que le Comité d'école puisse ensuite décider, en pouvant s'appuyer sur l'avis du GT Finances.

Durant l'exercice 2023, nous nous sommes réunis à six reprises, dont deux fois pour l'élaboration et la présentation des budgets et des comptes de ladite association. Nous assistons bien évidemment aux réunions avec la Commission financière, lors desquelles nous représentons le Comité d'école de l'Association. Notre responsabilité se limite à donner notre préavis en vérifiant l'équilibre des recettes et des dépenses, sur la base des documents remis par l'administrateur et la comptable responsable des finances. Nous avons en outre participé à l'élaboration de la planification financière, demandée par la Commission financière. Les autres séances ont été consacrées à la création du Système de Contrôle Interne (SCI), à la modification du règlement d'exécution des finances consécutivement à la mise en place du SCI.

Le président du GT Finances a également été impliqué dans le groupe de travail en vue du désenchevêtrement des bâtiments de l'Association/Commune de Châtel-St-Denis. Celui-ci a abouti courant 2023 et a contribué au lancement définitif du projet d'extension des bâtiments sportifs aux abords du stade du Lussy.

## Groupe de travail Ressources humaines



**Nicole Tille**  
Présidente

### Composition

Nicole Tille  
Maude Cardinaux  
Raphaël Droux

### Activités

Le GT Ressources humaines a pour tâche de soutenir l'administrateur de l'Association pour tous les objets ayant trait à la gestion des ressources humaines de l'Association. Son rôle est de mettre en place une politique du personnel pour les collaboratrices et collaborateurs de l'Association. Sa tâche principale actuelle est la rédaction d'un règlement du personnel.

Il participe aux entretiens d'embauche pour les postes à repourvoir et préavise le choix avec un préavis pour le Comité d'école. Il participe également aux entretiens d'évaluation annuels du personnel.

Le GT Ressources humaines a également contribué à instaurer des entretiens annuels d'évaluation pour le personnel engagé sur la base d'un contrat à durée indéterminée. Durant l'exercice 2023, le GT Ressources humaines s'est réuni à cinq reprises.

## Groupe de travail Politique, institutionnelle, coordination



**Jérôme Allaman**  
Président

### Composition

Jérôme Allaman  
François Genoud  
Sabine Comisetti  
Rahel Preisig

Le groupe de travail Politique, institutionnelle, coordination a pour mission de conseiller le Comité d'école dans tout ce qui touche aux activités et au financement des fournisseurs, et de traiter les différentes questions liées aux aspects politiques et juridiques (statuts, règlements, recours, etc.)

Le groupe s'est réuni à 4 reprises en 2023 (17 janvier, 10 février, 28 avril et 15 mai) pour des réflexions en lien avec les différentes étapes du processus de désenchevêtrement.



# Conseil des parents

## Composition

En 2023, le Conseil des parents a accueilli trois nouveaux membres (Céline Granges-Volery, Orazia Rossi Herrero, Judith Nicolet) pour faire suite aux départs de Pierre Deschenaux (Direction), Virginie Dufour (corps enseignant) et Evelyne Dorthe (parents - commune de Remaufens). La présidence a été reprise par Bérénice Mathez Amiguet suite au départ de Maude Cardinaux.

## Activités

L'existence du Conseil des parents répond à l'article 31 de la Loi sur la scolarité obligatoire du Canton de Fribourg.

Constitué le 28 novembre 2018, il est composé de 14 personnes, dont 9 parents répondants des communes de la Veveyse, 3 membres des autorités communales, la Direction du COV et d'un membre du corps enseignant du COV. Le Conseil des parents fonctionne à l'aide d'une Présidente ou d'un Président, et d'une secrétaire ou d'un secrétaire (en tournus) nommés par les membres.

Ce dernier sert à l'échange d'informations et au débat de propositions portant sur la collaboration entre l'école et les parents ainsi que sur le bien-être des élèves et leurs conditions d'étude. Le Conseil des parents est consulté par les autorités compétentes dans les affaires scolaires de portée générale en lien avec l'établissement et pour lesquelles le rôle ou l'avis des parents est important. Le Conseil des parents n'a pas de compétence décisionnelle.

## Activités en 2023

- Le Conseil des parents s'est réuni à trois reprises en 2023.
- La brochure à l'attention des parents - Et si on en parlait ?- est toujours utilisée comme moyen d'information et de prévention. Elle est publiée sur le site internet du COV. Il a été décidé de ne pas la réimprimer pour l'instant.
- Un concours a été réalisé auprès des élèves afin d'imaginer un logo pour le Conseil des parents. Sur les onze participants, le trio gagnant s'est vu offrir une récompense pécuniaire et les autres un bon de cinéma.
- Le Conseil des parents a eu l'opportunité de se présenter aux parents lors des trois réunions du début de l'année scolaire.
- Présentation et mise en consultation du projet en construction « passeport numérique ». Un groupe de travail de trois parents s'est réuni pour faire des propositions.
- Une conférence pour les parents est en réflexion concernant les réseaux sociaux et les influenceurs.
- Un échange avec le Conseil des élèves (représentante) a été prévu.
- D'une manière générale, les membres du Conseil des parents se sont intéressés aux divers projets en cours au COV et ont reçu des informations de la Direction (p.ex : projet pique-nique, Digital Challenge).

## Budget

En 2023, le Conseil des parents a eu un montant alloué pour des activités, conférences ou autre de CHF 2000.- Celui des jetons de présence était de CHF 1500.-.

## Commission de bâtisse



**Stéphane Pauli**  
Président

### Composition

Stéphane Pauli  
Jérôme Allaman  
Eric Berthoud (Administrateur)  
Cédric Borer  
André Droux (ACV)  
François Genoud  
Daniel Maillard  
Savio Michellod

En 2023, la commission de bâtisse n'a pas manqué de travail, tant pour l'exécution de projets que pour la planification des futures infrastructures. Elle s'est réunie huit fois.

### Assainissement et extension des bâtiments (en cours)

Ce vaste projet, lancé en 2016, approche de son terme. Divers ajustements et finitions, incluant la signalétique, ont été réalisés pour respecter le cahier des charges. La phase actuelle consiste à stabiliser financièrement le projet, en soumettant les comptes finaux au service des bâtiments du canton de Fribourg pour obtenir les subventions définitives.

### Projets

Des crédits d'investissement pour les études préliminaires ont été approuvés par l'Assemblée des délégué-e-s pour développer plusieurs projets, notamment :

- Bâtiment Bêta
- Piscine et salle triple
- Restaurant scolaire
- Nouveau bâtiment

Une nouvelle étude démographique, réalisée par Microgis, a été commandée afin de mieux définir les besoins. Cette analyse a aidé à prioriser certains aspects et à identifier les besoins plus précisément.



### Bâtiment Bêta

Le bâtiment Bêta a bénéficié de certains investissements durant ces dernières années avec, en particulier, un assainissement de la toiture, comprenant une nouvelle isolation thermique ainsi que l'ajout de panneaux solaires. Ce bâtiment a plus de 20 ans et a un grand besoin d'un assainissement à court terme, qui touche surtout aux menuiseries extérieures ainsi que des éléments thermiques et techniques.

Un projet répondant aux besoins a été développé en réunissant toutes les analyses. Le but est d'assainir ce bâtiment en y incluant des nouvelles salles de classes, en accord avec nos besoins, mais également effectuer des rotations de salles spécifiques dans le cadre général du COV.

Il existe toutefois un obstacle à ce développement : le plan d'aménagement de détail communal « Es Crêt ». Après discussion avec le canton de Fribourg (et sa direction responsable, soit celle du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement), et après avoir présenté le projet au voisinage, il a

semblé opportun d'abroger ce plan d'aménagement de détail communal début 2024. La mise à l'enquête de l'abrogation de ce PAD incombe à la Commune de Châtel-St-Denis. Il s'agira ensuite de définir les mandats puis de développer le projet afin de mettre à l'enquête l'assainissement et l'agrandissement du bâtiment Bêta.

### **Piscine et salle triple**

Après diverses visites de piscines et une analyse approfondie des besoins, nous avons pu établir un cahier des charges précis. Il est pour nous essentiel de présenter un projet qui permettra la plus grande efficacité au niveau de l'exploitation, diminuant ainsi les charges des communes. La commission de bâtisse sera particulièrement attentive aux coûts du projet.

Plusieurs échanges ont eu lieu avec la Commune de Châtel-St-Denis et le canton de Fribourg dans le but d'envisager une modification des règlements en vigueur. Des discussions approfondies ont été menées avec les différents intervenants et l'urbaniste en charge de ce secteur, afin que notre projet soit inclus dans ses réflexions.

Dans le but de réaliser ce projet, tenant compte de la parcelle à notre disposition et de notre volonté d'économiser le terrain disponible, il est nécessaire de modifier le règlement communal afin qu'une hauteur de 22 mètres soit possible. Cette mise à l'enquête incombe à la Commune de Châtel-St-Denis et devrait avoir lieu au premier trimestre 2024. Ensuite, le concours d'architecture pourrait débuter durant le premier semestre 2024, afin d'avoir un projet et un lauréat en toute fin d'année 2024.



### **Restaurant et futur bâtiment scolaire/administratif**

Après plusieurs analyses et réflexions, en considérant la possibilité de développer le bâtiment Bêta, ces projets sont momentanément mis en attente.

Une réflexion a été faite concernant le restaurant scolaire, avec une estimation sommaire des coûts engageant une partie du crédit d'étude alloué. D'autres réflexions seront nécessaires dans le futur afin de corroborer et valider les besoins mais aussi les éventuelles synergies.

La construction d'un nouveau bâtiment, en lieu et place de la piscine actuelle (une fois celle-ci démolie) n'a pas été étudiée. Comme annoncé à plusieurs reprises, ce bâtiment pourrait se développer en fonction des besoins administratifs ou scolaires, mais surtout sur la base d'une nouvelle étude démographique prévue pour 2025-2026. Cela permettra au Comité d'école d'affiner la stratégie et d'assurer un développement en phase avec les besoins.

En conclusion, la commission doit poursuivre son travail d'analyse et d'étude, tout en se préparant pour l'exécution des projets en 2024. Le travail de la commission de bâtisse sera de nouveau important en 2024, et continuera à être basé sur les principes qui ont toujours été notre force : « cohésion, pragmatisme et attention particulière aux finances », et ce pour chaque projet que nous menons. Il est enfin essentiel de reconnaître le soutien et la confiance des autorités politiques de notre district dans l'accomplissement de ces missions.

## Service technique

### Composition



**Eric Morel**  
Agent d'exploitation



**José Torres**  
Agent de propreté



**Joshua Cotting**  
apprenti de 1ère année (durant le 1er semestre) et en 2ème année depuis le mois d'août 2023

Sven Meyer, apprenti en dernière année (qui a terminé son activité en juillet 2023)

6 auxiliaires de conciergerie

Durant l'année, le service technique a œuvré pour de multiples activités telles que :

- Déblayer la neige pour la sécurité des usagers
- Déménager des bureaux et des pupitres
- Réparer le mobilier (chaises, pupitres, armoires casiers personnels endommagés par les élèves)
- Intervenir environ 250 fois entre le 24 août 2023 et le 22 décembre 2023 pour ouvrir des casiers personnels (oubli de cartes d'étudiants ou croisement de casiers par deux élèves avec leurs cartes)
- Entretien des intérieurs et les extérieurs (plates-bandes fleuries, gazons, taille d'arbustes, etc.) sur l'ensemble des 5 bâtiments
- Superviser et contrôler le travail des auxiliaires de conciergerie
- Surveiller les interventions de diverses entreprises (menuisier, sanitaire, électricien, etc.)
- Mettre en place la salle de spectacles Univers@lle lors des différentes utilisations scolaires, puis rendre les locaux propres
- Gérer la domotique du chauffage, de la ventilation et de l'éclairage
- Préparer et gérer les budgets annuels
- Assurer les stocks (produits de nettoyage, consommables, petits matériels, etc.)
- Accueillir les représentants commerciaux pour des nouveautés ou adaptation de produits
- Éliminer les déchets selon les différentes filières de tri (PET, FER, PAPIER/CARTON)
- Surveiller et contrôler les divers éléments de sécurité incendie (rideaux coupe-feu, extincteurs, dévidoirs, lumières de secours, panneaux de sortie secours)
- Participer à la journée de Noël avec une animation de nettoyage des vitres
- Contrôler la formation des apprentis et élaborer divers postes de mise en pratique des travaux
- Renseigner et guider les parents, les visiteurs ou encore les clients de la bibliothèque
- Collaborer avec le corps enseignant pour la mise en place des travaux nécessaires dans les classes ou une surveillance des travaux lors des retenues d'élèves
- Accueillir, faire un état des lieux et attribuer les cartes d'accès pour les diverses sociétés utilisant la salle de gym
- Contrôler la mise à ban sur nos places de parc pour le personnel autorisé

Il faut relever encore que notre agent de propreté a suivi le cours et obtenu l'attestation de formateur en entreprise. Il renforce ainsi la formation des apprentis en collaboration avec l'agent d'exploitation.

## Groupe de travail Pique-nique

### Composition

- Nicole Tille
- Valérie Stillavato (Conseil des parents)
- Pierre Deschenaux (ancien directeur)

À la suite de demandes de plus en plus nombreuses de parents d'élèves, des discussions ont été entreprises afin de trouver une solution pour proposer un espace de pique-nique au sein du cycle d'orientation de la Veveyse.

Le seul local disponible est la salle d'étude permanente (50 places par service) qui n'est pas occupée durant le temps de midi. Cependant, il a été nécessaire de procéder à des investissements pour l'achat de micro-ondes et divers matériels pour fonctionnement, ainsi que des aménagements électriques.

Investissements pour aménager la salle d'étude permanente pour le pique-nique :

Modification électricité (compte construction)	CHF 1'700.00
1 téléphone portable pour encaissement électronique	CHF 149.00
Licence terminal paiement électronique	CHF 697.00
4 micro-ondes à CHF 99.90/micro-onde	CHF 399.60
<b>Total investissement</b>	<b>CHF 2'945.60</b>

Mise en place d'une phase test du lundi 24 avril jusqu'à début juillet 2023.

L'adjoint Alexandre Burgy a dû créer spécialement un nouveau programme pour les inscriptions et le contrôle des présences, pour ne pas entrer en conflit avec le programme pour le restaurant scolaire. Il y a passé de nombreuses heures et nous l'avons rétribué, à sa demande, pour un montant de CHF 3'600.-.

Une participation financière symbolique est demandée aux parents de CHF 1.- (par utilisation) validant la valeur de ce service, comprenant :



- Mise à disposition des infrastructures et achat du matériel
- La logistique (surveillance, nettoyage, contrôle des présences)

Une charte a été mise en place et doit être signée par les parents et l'/les enfant(s) pour pouvoir participer au pique-nique qui engage à :

1. respecter le règlement de l'école
2. consommer un repas sain et équilibré (à titre d'exemple, les chips et sucreries ne sont pas acceptés)
3. respecter leurs camarades et les surveillantes et surveillants
4. récupérer TOUS leurs déchets et les ramener à leur domicile
5. rester dans le local pique-nique :
  - ◊ de 11h35 à 12h15 (1<sup>er</sup> « service ») ou
  - ◊ de 12h20 à 13h10 (2<sup>e</sup> « service »)

Le non-respect d'un ou plusieurs points ci-dessus entraîne un avertissement. En cas de récidive, une exclusion peut être prononcée par l'adjoint de direction, sur demande du ou de la surveillante.

Un poste de surveillant-e de repas a été mis au concours. Les cinq candidatures ont été examinées par le groupe RH et notre ancien directeur Pierre Deschenaux.

Engagement de deux surveillantes qui se répartissent la semaine : Nicole Cottet et Christine Tina Leite (décédée le 2 mai 2023). Elle a été remplacée par Marianne Geiger.

En juin 2023, à l'issue de la phase test, un débriefing a démontré les éléments suivants : la fréquentation se situe entre 10 à 20 élèves par jour pour les deux services. En tenant compte que cette phase test s'est déroulée au printemps, pendant les beaux jours et que la fréquentation devrait augmenter à l'automne, le Comité d'école a avalisé la décision de mettre officiellement en place, dès la rentrée d'août 2023, cette salle pour le pique-nique.

Du 28 août 2023 au 26 janvier 2024, la salle d'étude a reçu 2911 élèves pour le repas de midi, alors que 20'227 élèves ont mangé au restaurant scolaire. La fréquentation est fortement en hausse depuis le mois de novembre 2023, particulièrement les jeudis et vendredis, avec une fréquentation qui se situe entre 50 et 60 personnes.





## Conseil de direction

Le Conseil de direction se compose de quatre membres, présentés ci-dessous. Il se retrouve tous les lundis matin de 8h50 à 11h30 pour gérer le bon fonctionnement de l'école. Lors de cette rencontre hebdomadaire, nous travaillons en deux moments distincts :

- d'abord nous passons en revue les situations d'élèves, nous sommes toujours accompagnés de la conseillère en orientation, Sonia Bolle, et du travailleur social, Quentin Bovet
- ensuite nous traitons des questions plus générales d'organisation et de gestion seulement entre les 4 membres du Conseil de direction.

Au besoin, nous fixons une seconde rencontre le mercredi matin. Nous sommes continuellement en contact tout au long de la semaine.



### **Directrice - Céline Granges-Volery**

La directrice du cycle d'orientation est chargée de l'organisation, du fonctionnement et de la gestion administrative et pédagogique de l'établissement, de la conduite du personnel, de la qualité de l'enseignement et de l'éducation ainsi que de la collaboration avec les partenaires de l'école auprès desquels elle représente l'établissement.

### **Activités principales :**

- conduire les activités pédagogiques, didactiques et éducatives de l'établissement
- conduire l'entité et le personnel subordonné
- organiser l'année scolaire et structurer les activités administratives de l'établissement
- collaborer avec les communes et l'ensemble des partenaires scolaires
- représenter l'établissement vis-à-vis de l'extérieur et assurer la communication avec les acteurs internes et externes de l'établissement
- participer à des commissions ou groupes de travail
- superviser tout ce qui touche aux élèves à besoins éducatifs particuliers [MAO](#) et [MAR](#) (décisions)



### **Adjoint des classes 9H - Alexandre Burgy**

- horaires, ISA
- octroi d'un jour de congé
- remplacements
- site web de l'école



**Adjointe des classes 10H - Nathalie Brodard Guillet**

- accueil des nouveaux enseignants et stagiaires
- demandes de stages
- dernière semaine d'école
- octroi d'un jour de congé
- remplacements de longue durée
- sports-arts-formation SAF
- surveillances des récréations



**Adjoint des classes 11H - Julien Sudan**

- cérémonie des promotions
- coordination avec les services auxiliaires SLPP et le groupe d'aide (médiation + TSS)
- cours d'appui, devoirs surveillés et études
- demandes de stages et 12<sup>ème</sup> année
- élèves allophones, cours FLS+ interprètes
- marche d'automne
- octroi d'un jour de congé
- remplacements





Association des communes pour  
l'école du cycle d'orientation de la  
Veveyse (ASSCOV)  
Chemin des Crêts 9  
CH - 1618 Châtel-St-Denis